



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000

Séance publique du 11 décembre 2017

Membres en exercice : 8

Date de Publicité : 12 décembre 2017

D/2017-021

Aujourd’hui, lundi 11 décembre 2017 à 15 heures, s’est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente du SIVU

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames CUNY, MARCHAND, JAMET, LABORDE et BOUILHET et Messieurs BRASSEUR et LAMAISON

A titre de suppléants :

Etaient excusés :

Mesdames POITREAUX, LIRE, BOISSEAU, DARTEYRE, JARTY-ROY, WALRYCK et RAUX et Messieurs du PARC et PRADELS

REÇU EN PREFECTURE

le 12/12/2017

Application agréée E-legalite.com

033-253306187-20171211-D2017021-DE

***SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC*****D - 2017/021*****CHOIX DES SOCIETES CHARGEES DE LA FOURNITURE DE MATERIEL
DECISION - AUTORISATION -***

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin de renouveler du matériel, une procédure d'appel d'offre a été lancée correspondant à sa fourniture.

Je vous informe que la commission d'appel d'offre, réunie le 11 décembre :

- A proposé de déclarer sans suite pour motif d'intérêt général le marché 17-M01 – Acquisition d'un tunnel de lavage
- A proposé de retenir la société MECAPACK pour l'offre de base + PSE 1+PSE 2 : base + contrat de maintenance d'une durée d'un an + système de récupération des liserets, pour le marché 17-M02 – Acquisition d'une ligne de thermoformage de poches film souple avec mise sous vide
- A proposé de déclarer irrégulière, pour le marché 17-M02 – Acquisition d'une ligne de thermoformage de poches film souple avec mise sous vide, l'offre de la société ULMA.

LE COMITE SYNDICAL

Vu la commission d'appel d'offres du 11 décembre,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

- Déclare sans suite, le Marché 17-M01 – Acquisition d'un tunnel de lavage
- Approuve le choix de la société, tel que décrit ci-dessous :
Marché 17-M02 – Acquisition d'une ligne de thermoformage de poches film souple avec mise sous vide - pour l'offre de base+ PSE 1+PSE 2 :
MECAPACK
ZI DE MONTIFAUT 85700 – POUZANGES
- Déclare irrégulière, pour le marché 17-M02 – Acquisition d'une ligne de thermoformage de poches film souple avec mise sous vide, l'offre de la société ULMA.

Article 2 :

Autorise sa Présidente à signer le marché correspondant ainsi que tous les documents afférents à cette affaire.

Adopté :

Voix pour : 7

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux, au siège du SIVU, le 11/12/2017

La Présidente



Emmanuelle CUNY